

PROCES-VERBAL INTEGRAL
DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
du 19 septembre 2019 à 19 h 30
sous la présidence de Monsieur Jacky WOLFARTH, Maire

Nombre de conseillers élus : 29 Conseillers en fonction : 29 Conseillers présents : 16 (6 procurations)

Etaient présents : Lucienne GILG, Nathalie GARBACIAK, Claude WEIL, Bruno LEFEBVRE, Stéphanie GUIMIER, Jean Jacques KNOFF, Christian SITTLER, Anne-Marie GINTZ, Florence SCHWARTZ, François LARDINAIS, Christophe FURST, Eric LACHMANN, Chantal WINTZ, Benoît GSELL, Etienne MARTIN.

Membres absents excusés : Mona PAJOLE (procuration à Lucienne GILG), Daniel WALDVOGEL (procuration à Nathalie GARBACIAK), Frédéric OSTERTAG (procuration à Florence SCHWARTZ), Nathalie VAN THOM (procuration à Stéphanie GUIMIER), Véronique BRUDER (procuration à Jacky WOLFARTH), Christian JAEG (procuration à Benoît GSELL), Marie-Paule MULLER.

Membres absents : Bernard BOUTONNET, Sonia JEHL, Elisabeth DE MONTIGNY, Tania MUHLMAYER, Guy RIEFFEL, Marie-Claude PARON.

Assistaient en outre : MM. Vincent SCHULTZ, DGS, Samuel KLEIS responsable des services techniques.

ORDRE DU JOUR

I. FONCTIONNEMENT DE L'ASSEMBLEE

- A. Désignation du secrétaire de séance
- B. Information sur les décisions prises par le Maire dans le cadre de ses délégations de compétence
- C. Communiqués du Maire

II. DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

A. Affaires foncières et urbanisme

- 1. Plan de mise en vente de logements locatifs sociaux de DOMIAL
- 2. Projet d'extension du site de Benfeld de la société Sablières Helmbacher : convention pour mesure compensatoire

B. Rapports des commissions

I. FONCTIONNEMENT DE L'ASSEMBLEE

A. Désignation du secrétaire de séance

Vu l'article L.2121.15 du Code Général des Collectivités Territoriales,
vu l'article 12 du règlement intérieur du Conseil Municipal,

le Conseil Municipal, désigne comme secrétaire de séance, M. Jean Jacques KNOFF.

Adopté à l'unanimité.

B. Information sur les décisions prises par le Maire dans le cadre de ses délégations de compétence

Déclarations d'intention d'aliéner - renonciation au droit de préemption :

- Mme Nathalie GONCALVES pour une maison d'habitation sise 17 faubourg du Rhin,
- Consorts SCHNEIDER pour une maison d'habitation sise 11 rue des Vosges.

C. Communiqués du Maire

M. le Maire invite les conseillers municipaux aux manifestations et réunions à venir, à savoir :

- Samedi et dimanche 21 et 22 septembre au centre-ville : **Journées du Patrimoine**-visites guidées libre
- Dimanche 22 septembre de 8h à 18h à l'étang de pêche : **Marché aux puces AAPPMA**
- Vendredi 27 septembre de 17h à 20h30 au Cercle Catholique : **Don du sang**
- Vendredi 27 septembre à 18h au Club House : **Commission sport**
- Dimanche 29 septembre de 10h à 18h au terrain d'aéromodélisme : **Rencontre Inter-clubs Model'Club**
- Vendredi 4 octobre à 20h au Cercle Catholique : **Conférence interreligieuse "Abraham, père des croyants chez les chrétiens et les musulmans"** par Ataa Denka, chrétienne irakienne
- Samedi 5 octobre à partir de 10h45 au centre-ville : **Inauguration du centre-ville et animations**
- Samedi 5 octobre à partir de 14h et Dimanche 6 octobre de 10h à 19h à la salle des fêtes: **Exposition de fruits et légumes**
- Samedis 5, 12 et 26 octobre à partir de 9h : **Distribution du calendrier des Sapeurs-pompiers de l'UT de Benfeld**
- Jeudi 17 octobre à la salle des fêtes à 19h : **Remise des prix maisons fleuries**
- Jeudi 17 au dimanche 20 octobre à la salle des fêtes : **Exposition Journées d'Octobre**
- Vendredi 25 octobre à 19h à la Médiathèque : **Spectacle de conte – festival VOOLP**
- Samedi 26 octobre de 9h à 16h à la salle des fêtes : **Bourses aux armes La Laurentia**
- Jeudi 31 octobre au cinéma Rex : **Soirée "la nuit du frisson" (Halloween)**
- Dimanche 3 novembre à 9h à la salle des fêtes : **Puces du Lion's Club**
- Mardi 5 novembre à 20h à l'Hôtel de Ville : **Conseil Municipal.**

II. DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

A. Affaires foncières et urbanisme

1. **Plan de mise en vente de logements locatifs sociaux de DOMIAL**

Mme Lucienne GILG, Adjointe au Maire, expose que conformément aux dispositions de la loi portant évolution du logement, de l'aménagement et du numérique (dite ELAN) promulguée le 23 novembre 2018, le Groupe DOMIAL a engagé le processus d'élaboration de sa nouvelle convention d'utilité sociale (CUS).

Depuis l'entrée en vigueur de la loi ELAN, le plan de mise en vente des logements annexé à la CUS vaut autorisation de vendre ces logements locatifs sociaux dès l'entrée en vigueur de la CUS signée par le Préfet.

Dans ce cadre, le Groupe DOMIAL envisage la mise en vente des logements suivants :

- 24 logements 3 rue du Château
- 3 logements 1 rue du Piémont
- 15 logements 7 et 13 impasse François Donat Blumstein
- 28 logements 9 et 11 impasse François Donat Blumstein

En vertu de l'article L 445-1 du code de la construction et de l'habitation, la Commune est amenée à donner son avis sur ce projet. En cas d'opposition à ce projet, celle-ci doit être motivée par le fait que la Commune n'a pas atteint le taux de logements sociaux mentionné à l'article L 302-5 ou que la cession des logements sociaux ne permettrait plus d'atteindre ce taux.

L'article L 302-5 dispose que les Communes de plus de 3 500 habitants comprises dans une agglomération ou un établissement public de coopération intercommunale de plus de 50 000 habitants comprenant au moins une commune de plus de 15 000 habitants, et dans lesquelles le taux de logements sociaux représentent moins de 25 %, sont soumises à un quota de 25 % de logements sociaux d'ici 2025.

La population de la Ville de BENFELD est de 5 820 habitants, celle de la CCCE s'élève à 47 706 habitants, celle de la Ville d'ERSTEIN 11 119 habitants.

En conséquence, la Ville de BENFELD n'est actuellement pas soumise au quota de logements sociaux et au vu de la population de la Ville d'ERSTEIN et de son évolution le seuil de 15 000 habitants ne sera pas atteint dans un délai court ou moyen.

Entendu l'exposé de Mme Lucienne GILG, Adjointe au Maire,

**le Conseil Municipal,
après en avoir délibéré,**

émet un avis favorable au présent projet de mise en vente du Groupe DOMIAL.

Adopté à l'unanimité.

2. **Projet d'extension du site de Benfeld de la société Sablières Helmbacher : convention pour mesure compensatoire**

Dans le cadre du projet d'extension de son site de BENFELD, une promesse de vente a été signée entre la Société Sablières Helmbacher et la Ville de BENFELD pour la cession de la parcelle cadastrée section 5, numéro 15 comprise dans le périmètre d'extension.

Cette parcelle, classée Natura 2000, présente un intérêt environnemental et va nécessiter la mise en place d'une mesure compensatoire par le biais de la parcelle cadastrée section 5 numéro 158 qui correspond au plan d'eau.

La partie sud de cette parcelle est un pré de 1.35 ha loué à M. Patrice SCHMITT qui est disposé à souscrire un bail rural environnemental.

Comme suite aux discussions relatives à ce point lors de la dernière séance, cette convention prévoit, en plus du non retournement de la prairie, des modalités de récoltes adaptées, du maintien de l'ouverture d'un milieu menacé par l'embroussaillage, les dispositions suivantes :

- la suppression (et non pas la limitation) des apports en fertilisants et produits phytosanitaires,
- la durée de la convention correspond à la durée d'exploitation de la gravière.

Le Conseil Municipal,
après en avoir délibéré,

- **approuve** la mise en œuvre de cette mesure compensatoire,
- **et autorise** M. le Maire à signer ladite convention ainsi que le bail rural en conséquence.

Adopté à l'unanimité.

B. Rapport de commission

Madame Stéphanie GUIMIER, Adjointe au Maire, rend compte de la réunion de la commission culture du 12 septembre 2019.

L'exposition 2019 des Journées d'Octobre a été préparée sur le thème de la Ville. Programmée du 17 au 20 octobre, elle accueillera de nombreux nouveaux exposants, les horaires d'ouverture resteront inchangés, des animations seront proposées aux enfants sur le thème de la Ville, le vernissage est prévu le samedi 19 octobre à 11h.

La programmation du concert du 16 novembre a été abordée.

La programmation de la période de Noël a été définie comme suit :

- Le calendrier de l'Avent sera installer cette année à l'entrée de la rue de l'Eglise, sur la place piétonne. Des animations seront proposées les mercredis à 17h30 et les samedis à 11h pendant le marché.
- Le thème du concours de bredele a été choisi, en rapport avec le thème culturel de l'année, il est donc proposé aux candidats de présenter une maison en bredele ou en pain d'épices.
- Le concert « Benfeld chante Noël » est programmé le vendredi 20 décembre à 18h.

Comme dernier point, le thème culturel de l'année 2020 a été défini : ce sera le thème des oiseaux.

L'ordre du jour étant épuisé, le maire lève la séance à 21h00.

La Secrétaire de séance,
M. Jean Jacques KNOPF

Le Maire,
M. Jacky WOLFARTH.